

Fosses-la-Ville, le 12/12/2016

Etienne Drèze

Echevin des finances

RAPPORT SUR LE BUDGET 2017

La méthodologie utilisée pour la réalisation de ce budget 2017 a été légèrement modifiée par rapport aux années précédentes. En effet, suite à une rencontre et à une réflexion menée avec les responsables du CRAC, notre travail budgétaire a été réalisé comme suit :

Habituellement, nous présentions un budget qui tenait compte de tous nos projets et une estimation des dépenses sur base d'une balance budgétaire. Les modifications budgétaires permettaient de rectifier les données sur base des dépenses réellement engagées (souvent à la baisse), ce qui permettait, de plus en plus difficilement, de supprimer l'utilisation du crédit spécial et des prélèvements sur provision.

Pour 2017, nous présentons un budget (surtout basé sur les chiffres de la MB2 2016), dont les dépenses sont estimées de manière « minimaliste », mais permettant toutefois de faire face à la réalité. La conséquence est que nous n'avons pas utilisé les « artifices » habituels (crédit spécial, provisions) pour présenter un budget en équilibre. Les modifications budgétaires serviront à adapter ces prévisions à la réalité si nécessaire. Pour pouvoir réaliser ces adaptations futures, nous devons nous assurer d'avoir les moyens, c'est ainsi que le budget doit présenter un boni largement suffisant !

Même si les exercices budgétaires sont purement comptables, nous avons intérêt à ce que les budgets soient les plus proches possible du compte et ce, afin de maintenir une trésorerie suffisante (malgré les incertitudes liées aux enrôlements et versements du Fédéral).

Nous aurions également pu ne pas indexer les dépenses de personnel, mais nous n'avons pas voulu le faire cette année. Nous étudierons cette possibilité pour 2018 !

Autre nouveauté, déjà annoncée, pour ce budget, est le fait que nous devons également vous présenter les prévisions quinquennales.

Dernière difficulté pour cette année, est l'arrivée tardive de certains chiffres (notamment au niveau des recettes), ce qui retarde la clôture des travaux de réflexion et de rédaction des documents et je m'en excuse auprès des membres des différentes commissions.

Même si cela ne transparait pas de manière évidente, le budget est le fruit de réflexions basées, notamment pour la politique du personnel et des projets de l'extraordinaire, sur le contenu et objectif du PST, ainsi que sur la programmation réalisée dans le cadre de la Rénovation Urbaine.

Je terminerai cette introduction en remerciant l'ensemble des employés du service finances/taxes, les directeurs général et financier (à qui un effort particulier a été demandé suite à ce changement de méthodologie), les membres des commissions budgétaire, finances et CODIR, ainsi que les membres du collège pour le travail de collaboration ayant permis d'aboutir à la finalisation de ce budget 2017.

Le maître mot reste identique, à savoir celui de la « **prudence** », ainsi nous devons faire face à nos dépenses avec des recettes qui restent aléatoires et cela dans une vision quinquennale !

1) **A l'ordinaire** :

Le budget 2017 présente à l'exercice propre un boni de 132.715,50 € pour un montant de recettes de 11.258.835,12 € et un montant de dépenses de 11.126.119,62 €.

Si on ajoute le boni des exercices antérieurs (648.973,21 €), cela donne un boni général de 781.688,71 €.

a) **Recettes** :

	Compte 2015	%	Budget 2016 modifié	%	Budget 2017	%
Fonds des Communes	1.972.069,78	19,05%	2.047.554,60	18,55%	2.103.961,00	18,69%
Taxes et impôts comm.	1.591.999,31	15,38%	1.649.299,22	14,95%	1.711.513,83	15,20%
Add. Préc. Immobilier	1.764.634,69	17,05%	1.916.029,79	17,36%	2.224.088,56	19,75%
Add. IPP.	2.738.060,36	26,45%	2.958.475,15	26,81%	3.089.649,85	27,44%
Add. Taxe automobile	138.593,01	1,34%	126.832,88	1,15%	145.300,61	1,29%
Prestations, Subs., Divers	2.144.836,46	20,72%	2.337.340,50	21,18%	1.984.321,27	17,62%
Total recettes	10.350.193,61	100,00%	11.035.532,14	100,00%	11.258.835,12	100,00%

Le montant des recettes est en augmentation (ce qui était un des objectifs) dû en partie à l'augmentation des taux d'IPP et du précompte immobilier, même si on a un effet

partiel de l'IPP pour 2017 (environ 60.000 € sur les 180.000 € attendu) ! Autre augmentation sensible, celle du fonds des communes.

Différentes augmentations proviennent également des modifications du montant de diverses taxes (comme le forfait immondice par exemple).

Le montant des recettes lié aux éoliennes (également en augmentation) dépendra de la signature ou non d'une convention.

b) Dépenses :

	Compte 2015	%	Budget 2016 modifié	%	Budget 2017	%
Personnel	4.050.098,24	39,41%	4.269.900,66	38,96%	4.370.283,18	39,28%
Fonctionnement	1.909.876,83	18,59%	2.267.827,15	20,69%	2.175.902,59	19,56%
Transferts	3.227.099,79	31,40%	3.190.054,12	29,10%	3.334.435,13	29,97%
Dette	1.089.064,47	10,60%	1.233.251,21	11,25%	1.245.498,72	11,19%
Total dépenses	10.276.139,33	100,00%	10.961.033,14	100,00%	11.126.119,62	100,00%

Comme signalé dans l'introduction, diverses dépenses ont été estimées sur base de la balance budgétaire. De plus, nous en avons profité pour réaliser un « nettoyage » dans les articles budgétaires (à savoir, certains articles inutiles ont été supprimés, des articles avec des petits montants pour des dépenses similaires en pratique ont été regroupés dans la mesure du possible).

Suite à un travail auprès de notre assureur, le montant des primes de certaines assurances ont été revus à la baisse.

Une dotation de 3.000 € a été prévue pour l'organisation de la St Feuillen 2019 (même montant en 2018 et 2019), soit une augmentation de 1.500 € par rapport aux éditions précédentes.

Au niveau du personnel, en dehors des évolutions de carrière, des modifications et/ou engagements sont prévus au service urbanisme, secrétariat travaux/sports et au service taxe.

Les dépenses de transferts (3.334.435,13 €, 30% des dépenses) sont constituées :

- pour 44% à la dotation au CPAS (1.481.852 €), + 11 %,
- pour 34% de la dotation à la zone de Police Entre-Sambre et Meuse (1.120.066 €), + 2 %,
- pour 10% à la zone d'incendie (349.067 €), + 7 %,

- pour 3% pour le culte (105.136 €), - 22 %,
- le solde de 9% (278.314 €) est constitué de diverses dotations (crèche, centre culturel, SI, collaborations PCS ...).

Les responsables du CRAC ont attiré notre attention sur le fait que les « satellites » communaux ne doivent pas thésauriser des bonis/réserves non dédiées au détriment des finances communales. Nous allons sensibiliser les responsables de ces « satellites » sur cette recommandation et rapatrier, dans la mesure du possible, ces réserves dont l'utilité n'est pas avérée.

C'est dans ce cadre que la dotation au Syndicat d'Initiative a été limitée à 45.000 € (au lieu de 55.000). L'adaptation et les besoins seront analysés lors des MB.

Pour la première fois, nous devons également présenter les projections quinquennales. Ceci est une première et ces projections ne sont certainement pas parfaites. A l'avenir, nous allons tenter (tout comme nous le faisons pour les travaux budgétaires) de présenter des projections les plus réalistes possibles en travaillant sur les coefficients d'indexation. Ce travail a déjà été fait pour certains postes de recettes et de dépenses, mais pas pour tous. Le programme propose des coefficients d'indexation par défaut, d'autres sont proposés dans la circulaire budgétaire. Ces coefficients peuvent être modifiés selon les réalités de terrain et perspectives d'avenir !

	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes	11.516.710,71	11.677.369,34	11.840.496,95	12.006.462,38	12.221.494,79
Dépenses	11.380.866,96	11.497.760,91	11.541.069,35	11.426.543,46	11.475.450,93
Résultat :	135.843,75	179.608,43	299.427,60	579.918,92	746.043,86

2) A l'extraordinaire :

a) Recettes :

	Budget 2017		Budget 2016
Emprunts	4.562.400,00	66,79%	25,95%
Subsides	1.681.100,00	24,61%	68,96%
Fonds de réserve	587.000,00	8,59%	5,08%
Total :	6.830.500,00	100,00%	100,00%

L'extraordinaire est financé à environ 25 % par des promesses de subsides. La structure du financement a été influencée en 2016 par le projet Collégiale et en 2017

par la seconde phase travaux Winson. Malgré tout, la recherche de subsides pour financer l'extraordinaire reste une de nos priorités.

b) Dépenses :

Dépenses extraordinaires	Crédits budgétaires	Voies et moyens
Aménagement château Winson (travaux 2017)	2.500.000,00	E
Aménagement château Winson (avenants)	650.000,00	E
Réalisation espace Tanneries	40.000,00	FR
Assainissement château Winson	10.000,00	FR
Achat matériel informatique	10.000,00	FR
Achat bancontacts	2.500,00	FR
Achat matériel de bureau	25.000,00	FR
Achat matériel électrique	10.000,00	FR
Aménagement escalier secours La Rovelienne	15.000,00	FR
Aménagements installations sportives	6.000,00	FR
Equip. Et maintenance bâtiments communaux	20.000,00	FR
Plan trottoirs	120.000,00	S75%-FR
Asphaltage diverses voiries	350.000,00	E
Achat outillage	10.000,00	FR
Achat matériel génie civil	10.000,00	FR
Achat saleuse routes	35.000,00	FR
Achat signalisation routière	15.000,00	FR
Achat petits équipement voirie	10.000,00	FR
Achat mobilier urbain	23.000,00	FR
Mobilier cours récréation	20.000,00	FR
Equip. Et maintenance extra bâtiments scolaires	20.000,00	FR
Remplacement éclairage école Le Roux	20.000,00	S30%-FR
Remplacement chaudière Orbey	15.000,00	FR
Installation alarme Orbey	2.500,00	FR
Scénographie Re-gare	5.000,00	FR
Achat frigos festivités	3.000,00	FR
Achat mobilier salles de sports	6.000,00	FR
Aménagements et travaux centres sportifs	200.000,00	S60%-E
Toiture et isolation buvette foot Bambois	20.000,00	FR
Equip. Et maintenance infrastructures sportives	50.000,00	FR
Remplacement chaudière église	20.000,00	FR
Maintenance Collégiale St Feuillen	10.000,00	FR
Plafonnage et peinture église Vitriaval	28.000,00	FR
Plafonnage sacristie église SSL	2.500,00	FR
Travaux maintenance chapelle Ste Brigide	250.000,00	S60%-E
Achat véhicule électrique	32.000,00	S19%-E
Achat conteneurs à puces	4.000,00	FR
Achat colombariums	10.000,00	FR

Achat matériel désherbage	25.000,00	FR
ORU-achat parking Zolos	200.000,00	S80%-E
ORU-aménagement parking Zolos	307.000,00	S80%-E
Projet maison rurale	1.500.000,00	S57%-E
Aménagement espace public	13.000,00	FR
Aménagement monuments et espaces publics	6.000,00	S25%-FR
ORU-promenade urbaine	80.000,00	S65%-FR
ORU-panneaux de circulation	15.000,00	FR
Achat grange Aisemont	105.000,00	E
	6.830.500,00	

() E pour emprunt, FR pour Fonds de réserve et S pour Subside*

Ce tableau reprend l'ensemble des dépenses extraordinaires que nous estimons pouvoir réaliser en 2017. Nous sommes conscients qu'à certains moments, nous devons opérer des choix en fonction des disponibilités de liquidités.

La balise d'investissement est de maximum 180€/habitant, pour ce budget 2017 elle est de 135,07 €/Hab (10.457 habitants au 01/10/2016). Si on intègre l'extraordinaire de la zone de Police, du CPAS et de la zone d'incendie, elle passe à 162,55 €/habitant.

Notre volonté est de ne pas utiliser le reliquat des années antérieures pour ne pas mettre à mal notre trésorerie et capacité d'emprunts futurs.

A titre d'information, le solde disponible du fonds de réserve extraordinaire, après intégration des dépenses 2017, s'élèvera à 460.522,65 €.

Etienne Drèze